



Echos de la commune 2019



Eckartswiller

Sommaire

Le mot du Maire.....	4
Un membre du conseil municipal s'en est allé.	5
Communiquons par des moyens modernes : Rappel 2019.	5
Application ILLIWAP	5
Service de ramonage	5
Les affaires communales.....	6
Permanence Maire et/ou adjoint	6
La bibliothèque de Saint-Jean-Saverne.....	6
Inscription sur les listes électorales.....	6
Elections à venir.....	6
Cartes d'identité et passeports	6
Compte administratif 2018	7
Faits divers	8
Le stationnement dans la commune.....	8
Cheminement piétons.....	8
Travaux de voirie	9
Cimetière.....	9
La Fibre optique est opérationnelle.....	10
Extension de la couverture « Mobile » à OBERHOF	10
Prés fleuris	11
Aire de jeu.....	11
Les Maitres et leur chien.....	12
Les chasubles jaunes à l'action	12
Opération nettoyage de printemps, ramassage déchets sauvages	12
Dépôt de déchets verts	13
Conduite d'assainissement bouchée	13
Fleurissement et Décors	14
13 Juillet 2019.....	15
L'amicale des Sapeurs Pompiers.....	15
Crèche de Noël.....	15
F11 novembre.	16
Clap de fin pour la Chorale Sainte Cécile.....	16
Un peu d'histoire de notre village.....	17
Conseil de Fabrique le la Paroisse St Barthélemy	18
Les 2 soirées tartes flambées.....	19
L'huître résiliente (D'après Gérard Loison, Docteur en médecine)	20
Le pot-au-feu.....	21
Don de Sang.....	21
Bourse aux vêtements automnales - APEEJE.....	22

Fête des aînés 2019	23
Pourquoi est-il interdit de brûler ses déchets verts ?.....	24
Déchets : STOP AUX DEPOTS SAUVAGES !	25
Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN).	26
Cosyval	28
SDEA	29
SDEA Syndicat des Eaux.....	30
La sécheresse, la canicule et ses effets.....	30
Société de Pêche et de Loisirs du Val de Champagne	31
Branche arboriculture de l'association.....	31
Renseignements Administrations et services publics :	32
Etat civil.....	33
Naissances.....	33
Mariage	33
PACS.....	33
DECES 2019.....	33
Les anniversaires.....	34
Deux nouveaux octogénaires	34
85 ans pour M. WAGNER.....	35
85 ans pour M. FAESSEL.	36
Les actualités de la Communauté de Communes du Pays de Saverne	37
Arbres fruitiers Haute-tige	38
Le PCAET.....	38
Comette.....	41
La page d'histoire et de Mémoire	42

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers compatriotes,

Notre Conseil Municipal a traversé une année difficile ; en effet le décès de notre conseillère Irène Richert nous a tous marqués en raison de son jeune âge et de la rapidité à laquelle elle nous a quitté. Nous réitérons notre sympathie à Mario et à ses enfants.

Après un été caniculaire, sec et chaud, espérons que les pluies de l'automne vont recharger quelques peu le déficit pluvial. La rentrée scolaire s'est effectuée dans le calme, Mme Barbara PELSY en congé de maternité a été remplacée par Mme Virginie SCHAEFFER qui s'est bien appropriée les lieux et les élèves.

Je tiens à remercier le Conseil de Fabrique pour l'organisation des 2 soirées « tartes flambées » ainsi que de celle du « pot-au-feu ».

Un grand merci aussi à l'équipe de décoration du village pour leurs œuvres adaptées aux saisons.

Je veux aussi remercier notre chef de chœur Maurice Bignet pour ses 40 années de direction de la chorale ainsi que les choristes qui, malgré le faible nombre, ont continué l'animation liturgique des messes.

Je souhaite la bienvenue au Curé Marc SLIWA en charge de la communauté de paroisses du Piémont Saint Michel ; il a été installé début septembre au presbytère de Steinbourg.

Je tiens à remercier le personnel communal pour le travail réalisé tout au long de l'année : Valérie au secrétariat de la Mairie pour son assiduité, Marc pour le professionnalisme dont il fait preuve dans ses travaux menés avec diligence sur les 2 communes, Liliane pour l'entretien des locaux, Véronique et Dominique pour l'entretien de la salle polyvalente.

Je ne veux pas oublier la présidente du Club de Gymnastique qui aide au maintien en forme des jeunes et seniors lors de ses 2 séances hebdomadaires adaptées.

Enfin je profite de ce bulletin pour remercier les adjoints et conseillers municipaux qui me soutiennent au quotidien par leur engagement et enrichissent, pour le bien-être de nos concitoyens, le débat lors de nos réunions et nos prises de position.

A l'heure où je vous écris, la France traverse une nouvelle crise liée aux réformes des retraites que le gouvernement veut mettre en place, à raison ou à tort ? Je ne me prononce pas sur les motivations du gouvernement ou sur celles des grévistes ; cependant en ce qui me concerne, je me suis posé la question « Stop ou Encore ».

Vais-je prendre ma retraite d'élus après 25 années au service de la Collectivité: 1 mandat de Conseiller, 1 mandat d'adjoint au Maire et 2 mandats de Maire ? Nombreux de mes collègues Maires se limitent à 2 mandats pour ne pas faire le mandat de trop.

A la tête d'une équipe municipale à vision réaliste, travailleuse, nous avons pu avancer sereinement, réaliser des projets à la hauteur de nos (faibles) moyens tout en obtenant de nombreuses subventions très aidantes.

Comme vous avez pu l'entendre ou le lire, j'ai émis le souhait de « passer la main » mais pour cela il y a lieu de trouver un successeur !

Quelques Conseillers ont décidé de quitter le Conseil pour diverses raisons ; cependant l'équipe restante exprime son enthousiasme motivant pour continuer ensemble à œuvrer dans l'intérêt des citoyens.

Je vous remercie pour l'attention que vous réservez à la lecture de ce Bulletin Communal, réalisé par un noyau de Conseillers que je remercie et félicite pour son investissement.

Je vous souhaite de belles et lumineuses fêtes de Noël, que Paix et Sérénité habitent vos foyers et vous présente mes meilleurs vœux pour 2020.

Votre Maire J-Jacques JUNDT

Un membre du conseil municipal s'en est allé.



Le 13 Juin dernier nous avons eu la douleur d'apprendre le décès d'Irène Richert. Entrée au conseil municipal aux dernières élections en mars 2014, elle s'est beaucoup investie dans la vie de la commune. Active au sein du conseil, elle a toujours répondu aux besoins et sollicitations que l'équipe municipale pouvait lui demander. C'est elle qui, consciencieusement, se chargeait de la rénovation du sol de la salle polyvalente une fois par an, sans compter sur son aide aux soirées « flamme », pot-au-feu et repas des aînés.

Emportée par une terrible maladie, elle s'est éteinte le 13 Juin 2019. Elle était née le 4 mars 1964. Elle laisse dans la peine son mari Mario, ses deux enfants et ses petits enfants. Nous nous joignons à la douleur de la famille et pensons bien à elle.



Communiquons par des moyens modernes : Rappel 2019.

Vous avez pu constater que 2019 a été le point de départ des envois de messages de communication de la mairie vers les administrés. Nous continuons dans ce sens.....

La municipalité est très attachée à ce que l'information circule facilement et rapidement entre nous ! Actuellement, vous avez pu le constater, nous utilisons le support papier et la voie de presse pour vous transmettre des informations concernant des activités, des cérémonies et des projets en cours. Sans vouloir supprimer ces moyens de communication, nous pensons qu'il est nécessaire de moderniser la circulation de l'information. Pour cela nous avons besoin de vos adresses courriel.

Communiquez nous vos adresses mail familiale ou privée : soit en passant à la mairie ou par mail à : mairie.eckartswiller@wanadoo.fr Cela nous permettra d'envoyer aux habitants du village, par ce moyen, toutes les informations que vous devriez connaître.

Bien sûr, ces adresses resteront strictement privées et confidentielles et ne seront communiquées à aucun tiers.

Application ILLIWAP

La COMCOM et les communes pourraient se doter de l'application ILLIWAP, une application d'alerte et d'information de la population fonctionnant sur tous les systèmes de Smartphone (à télécharger soit sur Google ou Apple store). Une réflexion d'acquisition mutualisée est en cours. En cas de concrétisation, on vous en informera par les moyens actuels (message dans votre boîte à lettres).

Service de ramonage

L'entreprise de ramonage « Florence » proposera ses services durant la 1^{re} quinzaine du mois de janvier 2020.

Pour une urgence, contactez le 03.88.70.09.75

Courriel: florence.ramonage@orange.fr



Les affaires communales

Heure d'ouverture de la mairie au public

Mardi de 14 h à 18 h adresse courriel: mairie.eckartswiller@wanadoo.fr

Jeudi de 14 h à 18 h téléphone : 03.88.91.12.85

Permanence Maire et/ou adjoint

Mardi et jeudi de 17 h à 18 h, ou sur rendez-vous en vous adressant au secrétariat.

N'hésitez pas à visiter le site internet de la mairie : www.eckartswiller.fr

Vous y trouverez une multitude d'informations concernant la commune, les manifestations et les liens utiles pour vous renseigner sur les démarches administratives.

La bibliothèque de Saint-Jean-Saverne

La bibliothèque municipale est située dans l'ancien couvent tout comme l'école municipale.

Les horaires d'ouverture :

Vendredi : de 15 h 45 à 16 h 45 et de 18 h à 20 h00

Samedi : de 14 h à 15 h.

Durant les congés scolaires, seule la permanence du vendredi soir est assurée.

Inscription sur les listes électorales

Un nouveau Répertoire Electoral Unique (REU) a été mis en place à compter du 1er janvier 2019. Toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au sixième vendredi précédent le scrutin.

Ainsi, pour les élections municipales, il sera possible de s'inscrire jusqu'au **7 février 2020**. Les inscriptions effectuées avant ou après le 31 décembre 2019 seront inscrites sur les listes électorales pour tous les scrutins à compter du 15 mars 2020.

A noter : le secrétariat de la mairie sera fermé le 31 décembre 2019.

Elections à venir

Elections Municipales : les 15 et 22 mars 2020.

Elections Départementales en Mars 2021 et Elections Régionales en décembre 2021.

Cartes d'identité et passeports

Les demandes de cartes d'identité (CNI) ou de passeports sont à faire dans les communes dotées d'un appareil de recueil des empreintes digitales.

Les mairies équipées se trouvant à proximité sont : Saverne, Wasselonne, Brumath, Truchtersheim ...

Il y a lieu de prendre rendez-vous (attention aux délais) et de vous munir : d'une photo, de votre acte de naissance, d'une facture récente attestant votre domicile et de votre ancienne CNI.

Compte administratif 2018

Résumé du compte administratif 2018

Dépenses de fonctionnement	177 288,66 €
Recettes de fonctionnement	275 905,50 €
Excédent de fonctionnement	98 616,84 €
Dépenses d'investissement	292 297,61 €
Recettes d'investissement	186 362,90 €
Déficit d'investissement de clôture	-105 934,71 €
Résultat de l'exercice	-7 317,87 €
Solde d'investissement reporté n-1	39 169,43 €
Résultat global d'investissement	-66 765,28 €
Excédent global de clôture de l'exercice	194 988,93 €
Détail du fonctionnement 2018	
<u>Dépenses :</u>	
Charges à caractère général	60 277,74 €
Charges de personnel	42 699,03 €
Atténuations de produits	19 584,00 €
Autres charges courantes	51 168,37 €
Charges financières	3 559,52 €
Total dépenses de fonctionnement	177 288,66 €
<u>Recettes :</u>	
Impôts et taxes	125 759,97 €
Dotations et participations	42 686,92 €
Atténuations de charges	3 466,25 €
Produits de service du Domaine	26 739,35 €
Produits de gestion courante	75 409,09 €
Produits exceptionnels	1843,92 €
Total recettes de fonctionnement	275 905,50 €
Détail des investissements	
Réfection de diverses voiries, accès au lotissement les Taillis, Sécurisation piétonne, accessibilité église	108 000 €
Subvention du Département	39 000 €

Faits divers



Au petit matin du 18 août, la voiture de l'un de nos concitoyens a été incendiée. L'intervention des pompiers, du propriétaire et des voisins ont permis d'empêcher le feu de se propager aux dépendances et à la maison d'habitation. Une enquête de gendarmerie est en cours.

Par ailleurs, un conducteur ayant perdu le contrôle de son véhicule s'est retrouvé dans une position inconfortable. Il n'y a pas eu de blessé.



Le stationnement dans la commune

Le village est toujours confronté aux problèmes de stationnement des voitures. Plusieurs véhicules par famille, configuration du village en long, propriétés bâties proches de la route permettent de comprendre ce phénomène. La municipalité, consciente du problème, a, dès que c'était possible, prévu de créer de nouvelles places de parking. Deux actions sont engagées : le rachat par la commune de la maison dite Philippi déjà démolie (voir photo) va permettre de créer 5 places de parking supplémentaires et celui de la maison située au 55 rue Principale dont l'étude est en cours.

Noter aussi la mise en peinture et la matérialisation d'emplacement de stationnement. Vigilants, nous constatons toujours des stationnements sauvages ou privatisés, des voitures ventouses encombrant la voie publique !

Maison Philippi Avant et après.



Maison située au 55 rue Principale.



Cheminement piétons

La partie étroite, la plus dangereuse du village pour les piétons, a été réaménagée. En effet, le passage des camions, des bus scolaires mettaient en danger les piétons qui devaient souvent se mettre à l'abri lors de la circulation de ces véhicules. Le stationnement des véhicules a été interdit et un cheminement protégé par des potelets a été réalisé.

Le bon sens et la protection des piétons ont été la priorité de la municipalité. Rappelons que cet aménagement a été voté à l'unanimité au conseil.



Travaux de voirie

La société COLAS nous a proposé une réfection ciblée d'une partie de voirie dégradée. Ce procédé appelé « Blowpatcher » souffle du bitume chaud et des gravillons, c'est-à-dire fabrique plus ou moins l'enrobé en direct. Cependant, ce système permet plutôt de fermer les « nids de poule », mais ne permet pas de réduire le faïençage de la voirie. Ce procédé facturé au forfait d'un camion avec une quantité définie de goudron / gravillon, n'a pas vraiment donné satisfaction, mais a permis de prendre connaissance de ce procédé et de rectifier quelques profils de voirie.



Un certain nombre de marquage ont aussi été réalisés.



Cimetière



L'abandon des produits phyto sanitaires au cimetière, remplacés par le brûlage et le binage (même avec la binette électrique) demande nettement plus de temps pour avoir un cimetière propre. Tout cela est dépendant de la météo, la canicule a limité la pousse de la végétation, mais la période humide a montré que la nature reprend rapidement ses droits.

Merci à l'ensemble des concessionnaires de nettoyer les pourtours de leur tombe, afin de faciliter le travail de Marc, notre ouvrier communal.

Par ailleurs, nous vous remercions aussi d'emporter vos emballages cartons et plastiques lors de l'entretien de vos sépultures.

La Fibre optique est opérationnelle

Les travaux de pose de la fibre optique ont été menés durant l'été et l'armoire de distribution a été installée sur l'aire de jeu.

L'ensemble des habitants de la commune sont désormais « connectables » soit en aérien ou en souterrain.

Vous trouverez plus d'informations sur le site du gestionnaire ROSACE (voir leur site).

<https://www.rosace-fibre.fr/eligibilite/>

Vous y trouverez les informations sur l'ensemble des Fournisseurs d'Accès à Internet offrant le service (FAI).

Extension de la couverture « Mobile » à OBERHOF

Dans le cadre de la résorption des zones blanches, l'Etat a demandé aux communes de signaler les secteurs habités non couverts. L'Etat a demandé aux opérateurs d'installer (à leurs frais) des pylônes sur les lieux retenus. Notre dossier va se concrétiser courant 2020 par la pose d'une antenne à OBERHOF le long de la D133.

Dans la mesure où les opérateurs préfèrent traiter directement avec les communes et non avec des propriétaires privés, la commune va se porter acquéreur d'une parcelle de 102 m² cédée par le restaurateur M. Hermann.

Cette opération freinée dans un premier temps en raison d'une contrainte technique (attente de la fibre optique) a reçu le feu vert ce début décembre.

Une division parcellaire vient d'être faite par le géomètre afin que la commune puisse acquérir la parcelle, passer chez le notaire, signer la convention avec l'opérateur FREE afin que ce dernier puisse ériger l'antenne qui devrait être opérationnelle en juillet 2020. La commune percevra une rétribution annuelle pour cette convention.



Prés fleuris

Grâce à la fourniture de graines « Prés fleuris » par la ComCom, nous avons pu obtenir de très jolis parterres multicolores sur l'aire de jeu faisant l'admiration de tous, sans compter toutes les abeilles et insectes venus butiner ces très jolies fleurs.



Aire de jeu

Déjà annoncé dans le bulletin communal 2018, le printemps 2019 a été l'occasion de finir l'aire de jeu. Notre ouvrier communal, Marc, a posé des poutres en limite du terrain de jeu, puis a mis en place, grâce au prêt de l'engin de chantier par l'entreprise COLAS, les 42 tonnes de gravillons roulés nécessaires au comblement de la fosse du jeu. Tout ceci pour la sécurité, en cas de chute de nos chers enfants. En contre bas, la tyrolienne fait aussi le bonheur des enfants un peu plus grands.

Nous constatons, que quand il fait beau, cette aire de jeu est très prisée par les parents et grands-parents qui accompagnent leurs enfants ou petits-enfants. Ils viennent du village, mais aussi des villages alentours. C'est aussi un équipement qui permet, aux loueurs de la salle polyvalente, de venir festoyer à Eckartswiller.

Marc a démontré ses talents de conducteur multi-engins lors de cette opération.



Par ailleurs, Marc a aussi donné une nouvelle jeunesse à l'ancien banc un peu fatigué.



Pour la bonne règle, la sécurité et l'hygiène, nous rappelons ces consignes



Les Maitres et leur chien



Et comme tous les ans, nous sommes souvent interpellés par des habitants de la commune se plaignant de déjections canines dans des lieux de passage, sur l'aire de jeu, les sentiers.....

Merci aux propriétaires de chien de faire l'effort d'aller avec leurs toutous dans les près en dehors des zones habitées et de se munir de sachet pour ramasser les déjections.

Les chasubles jaunes à l'action

Opération nettoyage de printemps, ramassage déchets sauvages

Le samedi 30 mars les membres du conseil municipal, aidés par une dizaine d'habitants motivés, ont parcouru les chemins et le ban communal pour y ramasser les habituels déchets.

Cinq équipes ont été constituées :

1. Route Départementale D 122 + route forestière vers le Mont Saint Michel :
2. Route depuis la « Chapelle sacré cœur » vers l'autoroute et toute la zone côté Monswiller de l'autoroute.
3. Heyenberg + D 619 vers Monswiller
4. Wildthal + route vers la rue des jardins et la salle polyvalente et la route des chapelles vers le village.



5. Route depuis la « Chapelle sacré cœur » vers Ottersthal + la route forestière rue de Bonne Fontaine.

L'ensemble de la collecte est en léger recul, mais globalement les mêmes constats se répètent d'année en année et les incivilités demeurent.

Vos élus regrettent toujours autant le manque d'implication de la majorité des habitants du village dans cette action et remercient très chaleureusement les bénévoles qui ont participé à cette opération citoyenne au bénéfice de l'environnement.



Vous êtes-vous posé la question de savoir à quoi vont ressembler nos routes et chemins communaux quand plus rien ne sera ramassé ?

Dépôt de déchets verts

L'entreprise SCHITTER a procédé cet été au broyage des déchets verts entreposés sur la plate forme d'Ottersthal. Il y a lieu d'attendre la fermentation de l'ensemble avant de pouvoir récupérer le compost. Le SMICTOM subventionne à 50 % les frais de broyage.

Des personnes indélicates (peu nombreuses) déposent aussi des gravas ou autres déchets non appropriés et c'est bien regrettable. Afin que ce lieu puisse continuer à fonctionner, à la satisfaction générale des habitants d'Ottersthal et d'Eckartswiller, il y a lieu de respecter le « cahier de charges ».



Conduite d'assainissement bouchée

Un riverain a constaté et signalé des écoulements nauséabonds au bas du chemin du « Heyenberg », dans des broussailles.

Les services du SDEA sont rapidement intervenus avec leur camion adapté pour déboucher la canalisation.



Fleurissement et Décors



**Un Grand merci à tous les bénévoles
qui ne comptent pas les heures
pour embellir notre village.**

13 Juillet 2019

La soirée du 13 juillet à la salle polyvalente d'Eckartswiller, avec la participation de l'harmonie Saint Pierre et Paul sous la direction de Jean-Claude Linder



L'amicale des Sapeurs Pompiers

L'amicale des sapeurs pompiers du Centre de Secours Principal de Saverne, remercie la population d'Eckartswiller pour le bon accueil ainsi que leur générosité, à l'occasion de la vente des calendriers 2020.

La nouvelle échelle pivotante automatique de 32m acquise en 2018 (EPA). ==>



Crèche de Noël 2018

Une fois de plus, nos deux sacristains Alfred Kieffer et Jean-Claude Drach, en charge de la mise en place de la crèche à l'église du village, ont réalisé une magnifique crèche animée, illuminée. Quelques journées de montage sont nécessaires pour arriver à ce résultat. Vous n'êtes jamais allé la voir ? Allez-y en famille cette année.....et qui plus est, si vous vous sentez prêt à donner un coup de main, n'hésitez pas, prenez contact....



F11 novembre.

La commémoration du 11 novembre 2019 spécialement dédiée aux militaires de l'armée française décédés lors des opérations extérieures (OPEX) a eu lieu avec les deux communes au monument aux morts à Saint-Jean Saverne.

Seulement une vingtaine de personnes de notre village (élus compris) ont donné un peu de leur temps pour honorer ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions continuer de vivre dans un pays libre !



Clap de fin pour la Chorale Sainte Cécile.



Une chorale « renforcée » par les anciens membres lors de cette « dernière » du chef de chœur. En effet après plus de 40 années de direction de cette chorale, Maurice BIGNET a posé la baguette pour prendre une retraite bien méritée, mais pas tout à fait, car il va continuer à diriger le groupe « JUBILATE ».

Le chef Maurice Bignet à l'honneur

Ayant annoncé depuis plus d'un an son départ à la retraite, c'est ce dimanche 17 novembre que Maurice Bignet a animé pour la dernière fois la messe dominicale de cette fin d'année liturgique.

Le nouveau curé de la communauté de paroisses du piémont Saint-Michel, Marc Sliwa, installé il y a un mois, a tenu à assurer cet office pour faire honneur à ce chef de chœur qui a œuvré depuis plus de quarante années.

Afin de rehausser cette célébration et rendre hommage, par effet de surprise, à leur méritant chef de chœur, des anciens choristes regroupés à l'arrière de l'église se sont avancés pour rejoindre les chantres entonnant le premier cantique, faisant évoluer la chorale à 19 membres.

Touché par cette sympathique et surprenante attention complétée par les paroles profondes et bienveillantes du curé Marc Sliwa, Maurice Bignet n'a pu cacher son émotion tout en dirigeant d'une main de maître les choristes bien concentrés, ceci en présence d'une assemblée participante.

Un autre évènement a marqué cette messe particulière :



Maurice Bignet n'a pu cacher son émotion, tout en dirigeant d'une main de maître les choristes. Photo DNA

l'hommage rendu à Michael Meyer. En effet, l'organiste et facteur d'orgue, attiré à l'orgue d'Eckartswiller, a été sollicité par la paroisse de Hochfelden pour y avoir la charge d'organiste.

A la fin de l'office, la présidente du conseil de fabrique, Josette Pfeiffer, a pris la parole au nom de la communauté. A l'issue de son discours de

remerciements valorisant les nombreuses initiatives et implications du mélomane, elle a remis un cadeau au chef de chœur Maurice Bignet, ainsi qu'au talentueux organiste Michael Meyer.

Record de longévité

En guise de clôture, le maire Jean-Jacques Jundt a retracé un bref historique de cette

chorale vieille de 137 années tout en soulignant que Maurice Bignet a battu les records de longévité en étant à sa tête durant plus de quarante années. Il a aussi remercié le chef de chœur pour son engagement dans la vie communale durant la période où il était au conseil municipal et occupait la fonction d'adjoint au maire.

Un peu d'histoire de notre village

CHRONIQUE D'ECKARTSWILLER

Voici une traduction d'un texte concernant l'orgue d'Eckartswiller. Ce texte a été écrit par Leon Bachmeyer, en gothique allemand, dans un recueil intitulé « chroniques d'Eckartswiller ». Ce recueil est consultable en mairie.



Le 18 mai 1763, Franz Joseph Seelig, maître d'école et organiste à Buchweiler, fit cadeau à la commune d'Eckartsweiler d'un petit orgue de trois registres pour l'église, à condition que, chaque année, le jour de son anniversaire, la commune lui fasse faire un office pour son âme et celle d'une femme et ceci, pour l'éternité. A l'instigation du maire, Peter Toussaint de Westhoffen agrandit cette œuvre et créa une nouvelle boîte à vent et un nouveau buffet "sambt Flügel und Laubwerk". Ce travail a

coûté 200 florins. Pour couvrir les frais, avec l'autorisation de l'intendant d'Elvert en tant que commissaire forestier, une exploitation forestière supplémentaire de 14 chênes a été réalisée et lors de la vente aux enchères, 90 florins et 7 shillings ont été récoltés. En outre, Saint Jean, donna 9 florins, le conseil de fabrique d'Eckartsweiler 30 florins et le curé Martin Willem de Monsweiler 3 florins; le reste de 67 florins et 3 shillings, a été récolté par une quête dans le village sous la responsabilité du conseil municipal (EB).

Cet orgue semble avoir survécu sans dommage aux tempêtes de la révolution. En 1831, cependant, il était devenu complètement inutilisable. Une réparation n'étant plus possible et après de longues négociations, un orgue avec 7 registres et 540 tuyaux de la société Stiehr de Seltz a été commandé et érigé en 1835. Plus tard, cet orgue a été transféré dans la nouvelle église. Il a dû être réparé plusieurs fois par des facteurs d'orgues : en 1858 par Wetzels de Strasbourg (370 Frs), 1882 par Anton Mayer de Hochfelden (200 Mark) et 1887 par Stiehr à Seltz (550 Mark). Une dernière reconstruction approfondie a été réalisée en 1904 par le facteur d'orgue Edm. Alex. Roethinger de Schiltigheim. L'orgue comptait alors 16 registres et un jeu moderne.

Note : son histoire ne s'arrête pas là.....

Conseil de Fabrique le la Paroisse St Barthélemy

Merci aux généreux donateurs qui contribuent au financement des charges en novembre qui, d'année en année, augmentent. Merci également à tous ceux, villageois ou autres personnes des communes environnantes qui participent aux quatre manifestations : la soirée Tartes flambées en mars et octobre, la vente de pâtisserie en août et le traditionnel pot-au-feu en novembre ; toutes ont rencontré un franc succès.

Ce soutien moral et financier contribue fortement à la réalisation de nos projets.

Une pensée aux quatre prêtres officiant dans notre paroisse :

- Jean-Marie KIENTZ, administrateur qui nous quitte après avoir œuvré pendant une année
- Père Bernard, qui poursuit inlassablement sa tâche, malgré son âge
- Père Yves, qui se partage entre les différentes paroisses
- Notre curé nouvellement nommé, Marc SLIWA, à qui incombe la lourde charge d'administrer les paroisses de notre Communauté de Paroisses du Piémont St Michel.

Afin de suppléer au départ en retraite de notre maître de chœur, Maurice BIGNET, une entente est mise en place entre les chorales de St Jean et d'Eckartswiller qui permettra de renforcer les équipes et de développer les liens existants entre les deux communes. Nous faisons appel à tous ceux et à toutes celles, anciens et nouveaux choristes, qui souhaitent s'engager dans la chorale.

Notre organiste attitré, Mickaël, nous quitte également pour Hochfelden.

Nous souhaitons à Maurice et à Mickaël « bon vent » afin de jouir au maximum de leur nouveau départ dans la vie !

**Que l'année 2020 prolonge les rencontres
des villageois d'Eckartswiller et des environs !**

**Les membres du Conseil de Fabrique vous souhaitent un joyeux Noël,
moment de partage, et une bonne et heureuse année 2020 !**

Les 2 soirées tartes flambées

Une équipe motivée prépare depuis 10 années les 2 soirées « tartes flambées et pizzas ». La garniture des fonds de tarte se fait en cuisine par une équipe rodée, et les 4 préposés aux fours, certes à l'abri sous le petit chapiteau, bravent toutes les météo pour enfourner plus de 200 tartes par soirée.

Le personnel assurant le service à l'intérieur de la salle se démène pour que les nombreux convives puissent manger ce met alsacien bien chaud.



Une partie de l'équipe de service au four et au moulin



Les marcheurs au clair de lune (au printemps) qui après leur effort vont rejoindre les nombreux convives attablés dans la salle.

L'huître résiliente (D'après Gérard Loison, Docteur en médecine)

Eh oui ! L'huître est une amie qui nous veut du bien et pour la remercier on la fait nôtre !...

Rappelons-nous. Ce mollusque vit couché sur sa valve creuse solidement fixée sur un rocher, alors que l'autre valve joue le rôle de couvercle. Et voilà ! L'huître a trouvé sa place dans son milieu préféré, dans cette eau calme, à la bonne température, bien oxygénée, riche en nutriments. Elle en soupire d'aise et soulève sa valve la laissant à demi ouverte pour laisser passer un léger courant d'eau chargée à souhait de phytoplancton et de zooplancton. Un délice ! Un vrai bonheur ! La vie est belle ! Pas de contrainte, pas de diktat ! Que du bien-être !

Ainsi donc tout se passe bien dans le meilleur des mondes pour l'huître qui savoure le temps qui passe en ne retenant que le meilleur dans ce courant d'eau de mer qui s'offre à elle.

Et soudain, patatras ! Ne voilà-t-il pas qu'un méchant grain de sable vient de faire irruption, arrogant avec ses aspérités griffues... et qui se fixe sous le manteau de l'huître.

La douleur est énorme et l'inflammation, d'abord locale, prend soudain des proportions inquiétantes. Le bivalve se referme brutalement dans un réflexe de survie, essayant désespérément de se débarrasser de l'intrus. Sans succès... Face à cette situation catastrophique l'huître a deux solutions : abandonner la lutte, ne plus se nourrir et mourir : ou bien trouver un compromis qui puisse l'aider à dépasser sa condition de victime. Surtout, ne pas oublier, ou ne pas ignorer cet événement barbare. Mais au contraire, utiliser ce qui pourrait apparaître comme inacceptable, indépasseable, pour en faire un instrument, une clé permettant de s'ouvrir à la vie.

Choisissant la deuxième solution, l'huître se met à envelopper très progressivement l'intrus de couches successives de nacre. Et en quelques mois, elle donne naissance à une perle ! et en plus, elle a créé de la beauté !

Cette petite histoire illustre à merveille ce que l'on nomme *la résilience*.

C'est un concept développé par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik qui est parti de sa propre expérience de vie, au sortir de la Shoah, pour tenter de trouver une solution à sa souffrance.

Il écrit « la recherche du sens est un travail quotidien de lectures, de rencontres, de doutes, d'engagements, de plaisirs et de déceptions qui construit laborieusement une résilience durable ».

Plus que de se reconstruire, la résilience permet de se construire en vivant avec, avec le traumatisme. Autrement dit le malheur est une étape. Tout échec personnel, toute erreur commise, tout égarement, toute méprise, doivent être accueillis par chacun d'entre nous comme autant d'engagement à progresser dans l'apprentissage de la vie. On apprend beaucoup plus par les échecs que par les réussites qui ont une fâcheuse tendance à endormir.

Une histoire vraie permet d'illustrer cette belle notion de résilience.

Avant la première guerre mondiale, il existait un pianiste virtuose moyennement connu : Paul Wittgenstein. Mobilisé, il fut envoyé sur le front russe où il perdit son bras droit, catastrophe absolue dont on pourrait penser ne jamais se relever quand on est pianiste. Son ami, Maurice Ravel, effondré par cette épouvantable nouvelle décida de lui écrire un concerto pour la main gauche. Ce concerto deviendra mondialement connu et apprécié permettant à Wittgenstein de poursuivre une prestigieuse carrière.

C'est cela la résilience, convertir le mal en bien.

Alors, vous savez ce qu'il vous reste à faire. Vous venez de perdre votre emploi, vous vous êtes cassé le tibia au ski, vous échouez aux entretiens d'embauche, votre meilleur amie vous abandonne, votre médecin vous annonce une mauvaise nouvelle vous concernant.... Allez ! Accordez-vous peut-être, un petit moment de flottement, et puis, reprenez votre vie en mains, et faites tout pour vous servir de cet événement douloureux afin d'en faire un tremplin.

Au fond, ne pas subir la vie mais la construire grâce à la résilience !

Le pot-au-feu

Le conseil de fabrique a tenu à perpétuer le traditionnel pot-au-feu, dans le double but de rassembler les paroissiens et de permettre le financement de travaux au niveau de la paroisse. C'est ainsi, que le samedi, quelques bénévoles ont prêté mains fortes pour préparer les différents ingrédients, afin qu'il ne reste plus qu'à faire mijoter à feu doux, le dimanche matin, ce plat.



Dès 11 h 45, la présidente du conseil de fabrique Josette Pfeiffer et le maire Jean-Jacques Jundt ont accueilli la presque centaine de personnes inscrites dont les curés Jean-Marie KIENTZ, Marc SLIWA et le père Bernard. Cette journée d'échange et de rencontre a été agrémentée par une tombola dont le gros lot était un jambon du pays basque de 2,882 kg, poids que les participants devaient estimer. Une vente de pâtisserie maison était également proposée pour accompagner le café. Cette manifestation a eu un franc succès et a répondu à l'attente des convives.

Don de Sang

L'EFS (Etablissement Français du Sang), ne faisant plus de collecte sur les communes d'Eckartswiller et de Saint Jean Saverne, en raison d'un nombre insuffisant de donneurs (cad moins de 30 !). Les donneurs sont invités à rejoindre les associations des environs : Monswiller, Ernolsheim-les-Saverne, Ottersthal, Saverne.



Ci-après, les dates des prochaines collectes :

- Ernolsheim-les-Saverne le 30/12/2019
- Saverne le 13/02/2020 au Château
- Voir d'autres dates sur le site : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Bourse aux vêtements automnales - APEEJE

Sous la houlette de la dynamique Présidente Sabrina Schmitt, aidée par un comité motivé, l'association APEEJE (Association des Parents d'Elèves Eckartswiller Saint-Jean-Saverne Ernolsheim) ne ménage pas ses efforts. En effet, la livraison de l'opération « vente de fromage du Jura » vient d'être effectuée en ce début de mois de novembre, elle a remporté un vif succès auprès des parents, amis, et connaissances des 3 villages. Une seconde vente sera organisée en début d'année 2020.

Dans la foulée a été organisée la 4ème bourse aux vêtements dans la salle polyvalente d'Eckartswiller ce dimanche 10 novembre. Par une journée nuageuse et fraîche, les visiteurs avaient apprécié une salle accueillante, chauffée et surtout bien achalandée par la quarantaine de vendeurs de vêtements et de jouets. La présidente mentionne : « faute de place, nous avons dû refuser des exposants ! »

L'événement était placé sous le signe de la solidarité de par son fonctionnement. De nombreuses jeunes familles tenaient des stands.

Les exposants étaient ainsi heureux de valoriser via cette vente, les vêtements devenus trop petits et les jouets ne répondant plus aux intérêts de leurs enfants devenus grands. Parents et grands-parents cherchant à enrichir la garde-robe de leur progéniture ont été ravis de pouvoir le faire à moindre frais, les prix des articles mis en vente étant vraiment attractifs.

Ces actions menées par l'APEEJE permettent de financer des animations et des sorties scolaires et extrascolaires pour les enfants du RPI Saint Michel.

Au programme sont prévus, la fête de Noël pour l'ensemble des classes au mois de décembre, une après-midi de jeux avec SAJOU début 2020, le carnaval des enfants en février, la vente de chocolats de Pâques fourni par la chocolaterie BOCKEL, la fête de fin d'année scolaire en juin.

Pour toutes ces manifestations, l'APEEJE finance totalement ces activités pour alléger les dépenses des familles.

Toujours dans l'esprit de solidarité, l'association reconduit aussi l'opération « Bouchons de l'espoir 67 » ; pour cette nouvelle campagne, tous les bouchons sont collectés (plastiques, lièges, lièges synthétiques) à l'exception des bouchons métalliques ou en aluminium - qui sont à recycler dans les poubelles jaunes.

A la vue du succès des opérations mises sur pied, les parents d'élèves sont encouragés à adhérer à l'APEEJE.



Fête des aînés 2019

En 2019, comme l'année passée, les festivités du 14-Juillet et l'hommage du 11-novembre ont été célébrés en commun entre les municipalités de Saint-Jean-Saverne et d'Eckartswiller. Il a également été décidé de reconduire pour la 2^{ème} édition la fête des aînés des deux villages.

Les seniors des 2 communes se sont ainsi retrouvés par une journée pluvieuse en ce 1er dimanche de l'Avent dans la salle polyvalente d'Eckartswiller.

Des tables joliment décorées par les conseillers et conseillères municipaux des 2 communes ont ravi les seniors. Une fois installés, en fonction des affinités des uns et des autres, les quelque 120 personnes ont pu échanger autour de l'apéritif et du repas.

Avant de servir les entrées, les 2 maires ont pris la parole, fait observer une minute de silence en mémoire des 9 personnes décédées à Eckartswiller et des 3 personnes de Saint-Jean-Saverne.

Quelques informations sur les travaux réalisés au cours de l'année ont été données, l'accent a été mis sur la mutualisation existante entre les 2 communes tant sur le matériel que sur celle de Marc, l'ouvrier communal qui se « partage » de manière tout à fait professionnelle et compétente entre les 2 communes, à la satisfaction des élus et des habitants.

Le repas servi par le traiteur BAEHL a été apprécié par l'assemblée. La partie récréative a été assurée avec quelques « saynètes » réalisées par Yolande, Annie, Josette, Angèle et Marie-Laure.

Les conseillers départementaux Michèle ESCHLIMANN et Thierry CARBIENER ont tenu à saluer les aînés en fin d'après-midi.



Pourquoi est-il interdit de brûler ses déchets verts ?

Qu'il s'agisse de tailles de haies, d'arbustes, de résidus d'élagage ou de débroussaillage, brûler ses déchets verts est formellement interdit par la loi et expose les contrevenants à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 €.

Plusieurs raisons ont conduit les autorités à en interdire le brûlage :

- le risque d'incendie, surtout par temps sec et en zone urbaine
- la pollution générée : contrairement aux idées reçues, le brûlage des déchets verts n'est pas naturel. Il produit des particules fines, contribue à l'effet de serre et génère des gaz nocifs pour l'environnement
- les fumées et nuisances olfactives créent régulièrement des conflits de voisinage.

Il est également interdit de déposer ses déchets verts dans la nature, ceci étant considéré comme un dépôt sauvage d'ordures ménagères.

QUE FAIRE ALORS DE SES DECHETS VERTS ?

- Déposez vos déchets verts en déchèterie ou au point déchets verts

Vos déchets verts seront alors valorisés et retourneront à la terre, par exemple sous forme de broyat. Retrouvez les adresses et horaires d'ouverture des points de dépôt sur www.smictomdesaverne.fr

- Utilisez vos déchets verts dans votre jardin : ils deviennent une ressource

- Le compostage

Il vous permet de traiter une partie de vos déchets verts pour en faire un précieux amendement organique en vue d'améliorer la qualité de votre sol et donc la pousse des plantes et la production de fruits et légumes.

- Le paillage

Utilisez directement vos feuilles mortes et résidus de tonte pour pailler votre sol et ainsi l'enrichir. En outre, le paillage protège le sol de l'érosion, limite la pousse des mauvaises herbes, et retient l'humidité, vous évitant ainsi de nombreux arrosages.

- Le broyage

En broyant vos déchets verts, vous disposez d'un « broyat » qui peut être utilisé soit pour pailler votre jardin, soit pour être mélangé à votre compost. Dans le composteur, le broyat agit comme un structurant, améliore la circulation de l'air et apporte de la matière carbonée.

Vous pouvez louer un broyeur auprès des professionnels du territoire ou faire appel à une association comme « Le bonheur est dans le pré » ou prochainement « l'Association des arboriculteurs de Petersbach ».

Pour recevoir des conseils sur le jardinage au naturel et être informé des animations proposées par les écojardiniers du territoire, vous pouvez vous inscrire à la lettre du réseau zéro déchet à reseauzerodechet@gmail.com.

Pour plus d'informations sur ces alternatives, consultez le site du Smictom de la Région de Saverne :

www.smictomdesaverne.fr

Déchets : STOP AUX DEPOTS SAUVAGES !

A l'heure où chacun a conscience qu'il est important de respecter l'environnement, certains continuent de pratiquer des dépôts sauvages. En ville comme en pleine nature, ceux-ci représentent un risque sanitaire et écologique et ont un coût important pour la collectivité qui doit ensuite les collecter.

- **Des dépôts sévèrement réprimandés**

Tout dépôt de déchets effectué par des particuliers en dehors des dispositifs prévus à cet effet est puni par la loi, par des contraventions allant de 68 à 1 500 €. Si le dépôt sauvage est effectué à l'aide d'un véhicule, ce dernier peut également être confisqué par les autorités.

Les dépôts sauvages de déchets professionnels sont punis de peines encore plus lourdes (jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement).

LES BONS USAGES

- **Le conteneur de verre, textiles ou biodéchets déborde**

Si le conteneur est plein, différez votre dépôt ou rendez-vous au conteneur le plus proche. Un dépôt au pied du conteneur est également considéré comme un dépôt sauvage.

- **Vous avez des déchets occasionnels (travaux, déménagement, etc.)**

Dans ce cas, la déchèterie est adaptée pour recevoir les déchets selon les conditions réglementaires expliquées sur le site www.smictomdesaverne.fr

- **Votre bac orange déborde**

Le Smictom vous donne des conseils pour réduire votre production de déchets sur www.smictomdesaverne.fr. Si cela ne suffit pas, contactez le Smictom pour revoir votre dotation en bac.

- **Vous avez des déchets à caractère professionnel**

Le risque encouru en cas de dépôt sauvage est dissuasif... Selon votre situation, rendez-vous dans une des déchèteries du Smictom ou contactez une entreprise spécialisée pour la prise en charge de vos déchets professionnels.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Smictom de la Région de Saverne au 03 88 02 21 80.

Attention calendrier de présentation de la poubelle

Pour les habitants du village :

Pas de ramassage le **Jeudi 26 décembre 2019** (Bac jaune) **rattrapé le samedi 28/12/2019.**

Pour les habitants du lotissement « Les Taillis » (identique à Monswiller)

- La collecte du 25 Décembre 2019 est décalée au 28 Décembre 2019
- La collecte du 1er Janvier 2020 est décalée au 4 Janvier 2020
- Aucune incidence de date concernant le bac jaune.

Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN).

Il a été créé en 1975 et compte :

- 84 941 habitants* pour presque autant de forêts 83 525 hectares sur 127 666 hectares,
- 111 communes dont 2/3 dans le Bas-Rhin et 1/3 en Moselle sur 8 Communautés de Communes. (*chiffres INSEE 2018).



J'habite le [Parc naturel régional des Vosges du Nord](#) !

Eckartswiller fait partie des 111 communes classées « Parc naturel régional des Vosges du Nord ». Ce classement a été demandé par des habitants qui se sont mobilisés dans les années 70 pour donner les moyens au territoire afin de préserver son patrimoine naturel et culturel, faire face à la déprise rurale, valoriser les savoir-faire et les ressources locales, innover pour avancer. Ces communes ont élaboré avec d'autres partenaires (Etat, région, départements, communautés de communes...) une [charte](#) qui les engage sur des projets communs pour une durée renouvelée de quinze ans.

Aujourd'hui, une [équipe de 40 personnes](#) accompagne les communes du territoire classées, dans la mise en œuvre de la charte. Ce sont des chargés de mission spécialisés dans des domaines aussi divers que l'écologie, l'hydrologie, l'architecture, le paysage, l'urbanisme, l'agriculture, la culture ou la conservation.

Les programmes menés sont décidés et validés par [les élus du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord](#) (SYCOPARC). Chaque commune nomme au sein de son conseil municipal [un délégué au Parc](#). N'hésitez pas à prendre contact avec lui pour faire connaître vos idées, vos attentes pour la préservation et l'innovation sur votre territoire.

Le siège, la maison du Parc, est situé au château de La Petite-Pierre, mais le territoire d'action de l'équipe est bien plus vaste. Voir la [carte du Parc naturel régional des Vosges du Nord](#).

Habiter dans un Parc naturel régional c'est bien, mais ça nous sert à quoi ?

Pour faire vivre ce territoire rural et fragile, la Région Grand Est, l'Etat, les départements du Bas-Rhin et de la Moselle, les communautés de communes du territoire et les communes rassemblent des moyens particuliers au sein du budget du SYCOPARC. Ces moyens spécifiques facilitent de nombreuses actions, sans ceux là, certaines n'auraient pu voir le jour.

Quelques exemples pour les particuliers :

- **Bénéficier des conseils architecturaux gratuits pour tous projets ou travaux qui concernent les bâtiments anciens**

Chaque propriétaire d'une maison traditionnelle a droit à un conseil architectural gratuit. La rénovation énergétique est devenue un grand enjeu national. Le Parc [aide les habitants](#) à optimiser les performances thermiques de leurs habitations anciennes en préservant leur valeur patrimoniale. Les architectes du Parc maîtrisent les techniques et matériaux adaptés à la rénovation des maisons anciennes.

- **Participer à des ateliers, des stages, des chantiers participatifs sur des thèmes nature/culture/rénovation**

Ex : ateliers pour comprendre le fonctionnement des rivières et aider à leur restauration, stage pour éco-rénover sa maison, ateliers de découverte du patrimoine pour les familles...

- **Profiter d'un programme annuel d'animations conviviales et instructives**

Plus d'une centaine d'animations sont programmées pour tous les âges regroupées dans [le Carnet du Parc](#) (des festivals jeunes public & famille : [Amuse-musées](#), [éveil des sens](#), mon mouton est un lion, rêve de mômes, le festival des paysages, des festivals d'art de la rue, de musique ou de théâtres : [demandez-nous la lune](#), Il était une fois, le festival de théâtre à Phalsbourg, le programme du Jardin pour la Paix à Bitche, le festival [Au grès du jazz à La Petite Pierre](#)...).

Et aussi des offres culturelles de qualité dans un territoire rural : [Les étoiles terrestres](#) à travers [le site verrier de Meisenthal](#), [Lalique](#) et [Saint-Louis](#), [La Nef à Wissembourg](#), [le musée de Hanau](#), [le théâtre de Bouxwiller](#), la [médiathèque de Bitche](#), [le ciné de Wingen-sur-Moder](#), [le réseau des 10 musées du Parc](#) et bien [d'autres sites à explorer](#).

- **Accéder au réseau des jardiniers amateurs « Jardiner pour la biodiversité »**

Le concours « Jardiner pour la biodiversité » propose de valoriser les jardiniers amateurs et propose tout au long de l'année des rendez-vous « jardins ». Vous ne voulez plus utiliser ni pesticides dans votre jardin et votre potager, ni introduire des espèces invasives ? Le Parc vous accompagne pour faire de votre carré de verdure un paradis de la biodiversité.

Le Parc, c'est presque une découverte chaque jour. Vous voulez contribuer à faire des Vosges du Nord un territoire exemplaire en matière d'environnement, venez participer aux nombreuses manifestations que nous organisons tout au long de l'année : sorties nature, cinés-débats, conférences, animations pour les enfants, chantiers participatifs, concours...

Tout le programme à découvrir sur la page Facebook, n'hésitez pas à vous y abonner !

<https://www.facebook.com/parcvosgesnord/>



L'Assemblée Générale des Sylviculteurs d'Alsace s'est déroulée à la salle polyvalente d'Eckartswiller le vendredi 15 mars 2019. Notre salle polyvalente est particulièrement adaptée et appréciée pour ce type de manifestation (environ 150 personnes avec repas).

Notre commune adhère à cette coopérative pour la gestion de la forêt communale depuis 2017.

Après la tenue de l'AG une visite du chantier de récolte mis en œuvre par COSYVAL dans la forêt communale d'Eckartswiller a été réalisée.

Cette démarche, organisée par la commune, a permis l'exploitation des parcelles de la forêt communale ainsi que des parcelles de particuliers qui ont souhaité s'associer à la démarche.

Cette visite a permis de voir la grande diversité des produits, le classement des bois coupés en fonction de la qualité afin de les valoriser au maximum.

COSYVAL se charge également de la commercialisation du bois.



Les participants ont visité l'après-midi l'atelier de fabrication de TAVAILLONS (bardeaux en bois de châtaigniers) géré par l'association « Entraide Emploi » à Saverne. Cette activité offre de nouveaux débouchés pour le châtaignier.

Cette page s'adresse particulièrement à nos concitoyens d'Eckartswiller domiciliés à Oberhof

RISQUE INONDATION :

FAITES EXPERTISER VOTRE HABITATION !

1er risque naturel en France, l'inondation menace plus d'une commune sur deux en Alsace*. Votre commune en fait partie. En effet, elle est concernée par le risque d'inondation lié au débordement de la Zorn ou de ses affluents.

Pour faire face à cette situation, l'État et les collectivités locales s'engagent à vos côtés au travers de dispositifs de prévention.

En tant que partenaire de proximité pour la gestion publique de l'eau, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement offre la possibilité aux habitations situées en zone inondable d'évaluer leur sensibilité à l'inondation, via l'Opération « PIEDS AU SEC ».

UN DIAGNOSTIC GRATUIT

Cette intervention est entièrement prise en charge dans le cadre du Programme d'Action et de Prévention contre les Inondations (P.A.P.I) porté par le SDEA sur le secteur Haute Zorn.

Son objectif est triple :

- IDENTIFIER les points sensibles de votre habitation face à l'inondation,
- PROPOSER des solutions adaptées et prioritaires à mettre en œuvre pour limiter les dégâts en cas d'inondation,
- ÉVALUER le coût des mesures à mettre en place, certaines pouvant être efficaces sans être onéreuses.

Grâce à ce diagnostic, vous avez toutes les clés en main pour agir immédiatement et protéger vos biens. Résidant en zone inondable, vous êtes le premier acteur de la réduction de la vulnérabilité de votre habitation. N'attendez plus, demandez un diagnostic gratuit !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre commune est dotée d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). Il régit l'urbanisation future, définit les mesures applicables au bâti existant et rend obligatoire certains travaux de protection de l'habitat. Vous pouvez le consulter auprès de votre mairie ou directement sur le site de la préfecture www.bas-rhin.gouv.fr.

*Source 2016 : www.bas-rhin.gouv.fr

> + D'INFOS : WWW.SDEA.FR - 07.88.09.61.77– diagnostic.inondation@sdea.fr

SDEA Syndicat des Eaux

D'importants travaux ont été menés sur la station de neutralisation de Saverne se trouvant le long de la D1004 dans la montée du col de Saverne en contre bas du réservoir de Saverne.

Les anciennes cuves logées dans le bâtiment datant du début des années 1960 étaient en fin de vie et ont été remplacées par de nouvelles plus capacitives. Il y a eu lieu de casser le mur et de créer une porte d'entrée pour réaliser ces changements. Les 6 cuves ont été remplacées par 4 cuves plus lourdes, obligeant par ailleurs à consolider les fondations de ces dernières.

Cette installation est l'une des nombreuses que le SDEA est amené à maintenir pour pérenniser l'ensemble des équipements nous permettant d'avoir une eau de qualité.



La sécheresse, la canicule et ses effets

Les anciennes sources de la commune d'Eckartswiller se trouvant au « KUHLAGER » près du Col de Saverne, ont subi la sécheresse de cet été. En effet, ces anciennes sources captées par nos « anciens » dans les années 1930, alimentaient par gravité l'ancien réservoir de la commune, se trouvant sur les hauteurs de la rue de Bonne Fontaine. Suite à l'installation du nouveau réservoir en 1958, ces sources s'écoulaient dans le ruisseau du « Michel Bach ». Elles ont trouvé un nouvel usage en alimentant l'étang de pêche creusé vers 1980.

Nous avons connu le même phénomène à la fontaine de la mairie (alimentée par la source du « Geisekamerle »), en raison de cet étiage précoce, le robinet de la fontaine a été fermé afin de s'assurer d'avoir de l'eau au robinet du cimetière, alimenté par cette même source.

Espérons que les nappes phréatiques et les sources vont se recharger cet hiver.



Société de Pêche et de Loisirs du Val de Champagne

L'année 2019 n'a pas été un bon cru pour notre association. Les effets de la canicule, associés à la sécheresse, n'ont pas permis d'avoir une activité normale.

Les fortes chaleurs et le faible débit d'eau des sources ont généré une élévation de la température de l'eau dans l'étang à laquelle certains poissons n'ont pas survécu. La traditionnelle pêche du 14 juillet ouverte à tous les habitants du village a de ce fait du être annulée, ainsi que la pêche de clôture de septembre réservée aux membres de l'association.

A ce jour, malgré les pluies abondantes de cet automne, le débit des sources n'est toujours pas revenu à un débit normal.

L'entretien régulier du site tel le ramassage de feuilles mortes est réalisé par des membres de l'association.



Branche arboriculture de l'association.

M. FREUND Joël anime la branche arboriculture au sein de l'association de pêche.

Il propose d'organiser et de donner des cours de taille théorique en salle et ensuite de mettre cela en pratique sur le terrain.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter M. FREUND par mail : j.freund.arb@outlook.fr

Pour les cours d'arboriculture théoriques deux séquences sont proposées en salle à la mairie :

- le jeudi 9 janvier 2020 à 19h00
- le jeudi 16 janvier 2020 à 19h00

L'association compte un effectif d'une cinquantaine de membres et souhaite vivement accueillir de nouveaux adhérents.

Pour les personnes intéressées, veuillez prendre contact avec le Président : M. Maurice BIGNET.

**Les membres de l'association vous souhaitent
de passer de bonnes fêtes et une bonne et heureuse année 2020.**

Renseignements Administrations et services publics :

Mairie d'Eckartswiller - 73 rue principale Tél.: 03 88 91 12 85 - Fax:

www.eckartswiller.fr

Horaires d'ouverture: - mardi & jeudi 14h-18 h

Mail : mairie.eckartswiller@wanadoo.fr

Centre de tri postal - 7 rue du Baron Chouard - Saverne - Tél.: 03 68 04 70 31

Cornette - Saverne - Tél. : 03 88 71 78 82

Communauté de Communes de la Région de Saverne 16 rue du Zornhoff - Saverne - Tél.: 03 88 71 12 29 - www.cc-saverne.fr

Déchèterie - 6 rue Gustave Goldenberg - Saverne - Tél. n° vert: 03 88 91 64 52

ES accueil - 26 bd du Président Wilson à Strasbourg -Tél.: 03 88 20 60 20

Eaux et assainissements accueil - 5 rue de l'Artisanat - Saverne - Tél.: 03 88 71 60 70

ENGIE accueil - Tél.: 09 69 324 324

GIHP - Tél.: 03 88 43 11 18 - Courriel: contact@gihp-alsace.org

Hôtel des impôts - 11 rue Sainte-Marie - Saverne - Tél. : 03 88 03 12 50

Pôle Emploi - 16 rue du Zornhoff - Saverne - Tél. : 39 49

SMICTOM - 10 rue du Zornhoff - Tél. : 03 88 02 21 80 SNCF - Tél.: 36.35

Trésorerie de Saverne Collectivités 11 Rue Sainte Marie - BP 80120 - 67703 Saverne cedex - Tél.: 03.88.01.86.50 Horaires d'ouverture: Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h

Tribunal d'instance et de grande instance - 7 rue du Tribunal - Saverne - Tél.: 03 88 71 61 51

Eaux et assainissement urgence - Tél. : 03 88 19 97 09

ES urgence - Tél. : 03 88 18 74 00

Gaz urgence - Tél.: 0800 47 33 33

Urgences

Gendarmerie - Tél.: 17

Pompiers - Tél.: 18

SAMU-SMUR - Tél.: 15

Services à la personne : ABRAPA - Tél. : 03 88 91 68 97

ASADO - Maison d'Accueil de l'Altenberg - Monswiller - Tél. : 03 88 01 78 25

Assistante sociale - centre médico-social - 39 rue de Dettwiller - Saverne - Tél.: 03 69 33 20 00

UNIAT - Tous les 3^e jeudis des mois impairs de 11h 30 à 12 h - École de musique - 7 Grand'Rue

Liste non exhaustive. De nombreux services à la personne sont localisés à Saverne.

Centre de Soins Infirmiers de Saverne et Environs - 8b rue Neuve - 67700 SAVERNE Tél. 03 88 91 10 81 - Fax: 09 70 62 31 50 - Courriel : centredesoinsinfirmierssaverne@orange.fr Permanence des soins: tous les jours de 11h 30 à 12h 30

Hôpital de Saverne- 19 rue de la Côte de Saverne - Saverne - Tél.03 88 71 67 67

Infirmières & Infirmiers : de nombreux professionnels figurent dans les pages jaunes.

Structures d'insertion par l'activité économique :

Entraide-emploi - alternative bois - alternative environnement - espace environnement 1 rue de Steinbourg - Monswiller - Tél.: 03 88 91 66 11 - Courriel: contact@entraide-emploi.fr

Santé Ambulances - VSL - Pompes funèbres - Funérarium Sainte-Barbe 57 rue Saint-Michel - Monswiller - Tél.: 03 88 91 11 80

Jeunesse : RAJ (Réseau Animation Jeunes) –

Cour de la mairie - Monswiller – Tél : 03 88 71 86 23 / 06 87 82 20 68

Etat civil

Naissances

MEYER Anthony le 17 janvier 2019
WALLIOR Paul le 07 février 2019
BELLOT Emile le 20 mai 2019



©www.ClipProject.info

Mariage

Mme Marie-Dominique HOELLWARTH
avec Monsieur Dahag SHADADI BANGILA le 31 mai 2019



PACS

Madame Jennifer MATHIA et Monsieur Marc SCHONGART le 24 septembre 2019

DECES 2019

Dans notre édition 2018, nous avons oublié de mentionner,
Mme. HAEGEL Marie-Anne née WIEREL décédée le 22 juin 2018 à Wasselonne
(nous présentons nos excuses à la famille Haegel).

Mme WALTER Hélène	Décédée le 1er janvier <i>n'habitait plus la commune</i>
M. RUHARD Gérard	Décédé le 14 janvier <i>n'habitait plus la commune</i>
M. MAURER Roger	Décédé le 03 février
Mme ERNE Lucie née LEHMANN	Décédée le 25 février
Mme HUSS Colette née HUSCHI	Décédée le 17 avril
M. ZIMMERMANN Roger	Décédé le 20 mai
Mme RICHERT Irène née DIEMER	Décédée le 12 juin
Mme RITTER née PETITJEAN Odile Jeanne	Décédée le 29 août <i>n'habitait plus la commune</i>
Mme GILLE Suzane née CLAUDE	Décédée le 28 septembre
M. LOTZ Patrick	Décédé le 3 octobre
M. MISCHLER Patrick	Décédé le 20 octobre
Mme BRONNER Jacqueline née MULLER	Décédé le 20 octobre



Les anniversaires.

Deux nouveaux octogénaires

Madeleine née CLAUDE et Arsène JOSEPH ont eu la joie de fêter récemment leurs nouveaux statuts d'octogénaires.

Madeleine a vu le jour le 12 mai 1939 à Verdun, Arsène le 16 août 1939 à Saverne. Ils se sont mariés le 14/6/63 à la mairie d'Eckartswiller, et en 2013, le couple a ainsi pu réunir famille et amis pour fêter leurs noces d'or.

De leur union sont nés 3 enfants Christian, Laurent (décédé) et Stéphanie. 3 petits-enfants font la joie des heureux grands-parents.

Arsène a grandi au foyer d'Eugène JOSEPH et de Rose WOLF, propriétaires du restaurant au Bœuf Rouge à St-Jean-Saverne. Il était l'aîné de trois enfants ayant une sœur Hélène et un frère Charles (décédé en 1998).

Après le BEPC, il entre à l'école d'apprentissage «Service électrique et signalisation» de la SNCF à Pantin. Sorti major de sa promotion, il travaille successivement à Nancy, Blainville et Sarrebourg. En 1965, il entre au bureau d'études signalisation SNCF à Strasbourg où il termine sa carrière en 1994 en qualité de cadre de direction après plus de 37 ans et demi de service. Il évoque aussi sa participation aux études de la 2ème phase de la LGV.

Madeleine a passé sa jeunesse en compagnie de sa mère Marthe et de sa soeur Suzanne (1929), son père J-Baptiste CLAUDE, militaire de carrière alors en captivité n'a retrouvé sa famille qu'en 1945. Elle a privilégié un travail de proximité et de contact en travaillant en tant que vendeuse au magasin «Chaussures Michel» jusqu'à la naissance des enfants. Elle a aussi exercé une de ses passions, les joies du jardinage que le couple perpétue encore tout en souhaitant cependant réduire la surface.

Pour les autres facettes de sa vie, Arsène narre son appel sous les drapeaux en 1959. Elève Officier de Réserve à Reutlingen, il rejoint l'Ecole Militaire d'Infanterie de Cherchell à proximité d'Alger. Le jeune «Aspirant» exerce comme sous-lieutenant dans les régions montagneuses du Djebel Ouarsenis. En 1961, il rejoint le 37ème RI de Sarrebourg où il termine sa vie militaire comme capitaine de Réserve.

En marge de sa profession, Arsène a participé activement à la vie communale. Elu conseiller municipal en 1971, il sera 1er adjoint en 1976, puis sera élu maire en 1995, durant 2 mandats jusqu'en 2008 comptabilisant 37 ans au service de la population. Le titre de maire honoraire lui a été conféré en 2009.

Membre fondateur de l'Association de Pêche et Loisirs du Val de Champagne, il en élabore les plans. Membre actif de la chorale Ste Cécile tout comme Madeleine depuis plus de six décennies, il a occupé les postes de trésorier de la chorale, du Conseil de Fabrique et aura été président de la Chorale et de la troupe des Majorettes d'Eckartswiller. Madeleine a longtemps assuré le fleurissement de l'église tout en intégrant l'équipe de nettoyage de l'édifice.

Le Maire J-Jacques Jundt et les 2 adjoints J-Paul Pfeiffer et J-Luc Rothan, ont tenu à honorer les nouveaux octogénaires en leur remettant à chacun un panier garni.



85 ans pour M. WAGNER.

Eugène Wagner vient de fêter ses 85 ans en ce mois d'août 2019. Pour marquer cet événement, avec son épouse Marlène, ils ont rendu visite à leur fils Jean-Michel résidant à Marseille, puis ils ont fêté au domicile avec Noëlle, Pascal, Laurence et leurs petits-enfants à Eckartswiller.

Né à Morschwiller, Eugène y fait sa scolarité et apprend le métier de tailleur ; il est appelé en 1955 au Service National et passe deux ans en Algérie dont une partie à Colomb-Béchar. Il en ramène un souvenir fort où il a connu peur, soif et ... faim, ne pesant que 56 Kg à son retour.

De retour à la vie civile, il trouve rapidement un emploi dans la confection et fait connaissance de Marlène originaire de la région strasbourgeoise et œuvrant comme couturière.

Ils décident de convoler en juste noces le 23 février 1963, à Strasbourg.

Professionnellement, Eugène a connu les effets de la délocalisation de la confection vestimentaire ; travaillant d'abord à Strasbourg, son entreprise a déménagé à Mutzig en passant par Bouxwiller pour finalement s'implanter en Tunisie. Aussi durant 8 ans Eugène est amené à réaliser des allers retours entre l'Alsace et la Tunisie, pour concilier vie familiale et vie professionnelle. Résidant dans le quartier arabe à Sidi Bousaïd sur les hauteurs de Carthage, Eugène y a vécu sans problème. Marlène l'a accompagné de temps à autre mais préférait rester en Alsace pour s'occuper de sa famille.

Du fait de cette situation particulière et contraignante, Eugène a pu prétendre et obtenir une retraite anticipée en 1989.

Dans cette nouvelle partie de vie, Eugène s'engage dans la vie communale ; en effet, il a été élu conseiller municipal durant 13 ans et fut membre pendant 9 ans du conseil de fabrique de la paroisse d'Eckartswiller.

Le jardinage fait toujours encore partie des activités favorites d'Eugène, ce qui lui permet de se maintenir en forme. Le couple aime aussi faire des escapades avec les voyages organisés par la FNACA ; dans ce cadre il va prochainement se rendre en Lozère.

Après cette vie bien remplie, il apprécie aujourd'hui pleinement sa retraite, tout en restant actif et s'occupant souvent, avec son épouse, de leurs petits-enfants.

Le Maire Jean-Jacques Jundt, l'adjoint au maire Jean-Paul Pfeiffer accompagnés de la conseillère municipale Yolande Rebstock se sont rendus à son domicile pour féliciter Eugène au nom des habitants de la commune et lui remettre un panier garni.



85 ans pour M. FAESSEL.

Fernand Faessel, encore en forme, vient de fêter son 85e anniversaire.

Né le 27 septembre 1934 à Strasbourg d'Eugène Faessel et de Mathilde Wambst, Fernand est le second fils du couple, son frère Raymond étant malheureusement décédé à l'âge de 3 mois en 1932.

Fernand, célibataire, a toujours résidé dans la commune d'Eckartswiller non sans y avoir déménagé 3 fois avec ses parents. Il se rappelle précisément être entré à l'usine Haemmerlin alors située rue de la côte à Saverne le lundi 27 juin 1949. Il a ensuite suivi l'entreprise quia déménagé le 18 mai 1951 sur le site actuel à Monswiller.

Il y fait toute sa carrière comme ajusteur et a vécu toute l'évolution industrielle jusqu'en 1989, année de sa pré-retraite. Ayant une bonne mémoire, il se souvient des noms de ses chefs et collègues. Evoquant les excursions organisées par la société, il se remémore particulièrement celle du centenaire de l'entreprise où la destination était le Lac des 4 Cantons en Suisse.

Il relate aussi la découverte de la France en 1955, où profitant de sa situation de fils d'agent SNCF, il fait un tour de France de 3 semaines, pour visiter la Bretagne, le Pays Basque et la Côte d'Azur, pratiquant le camping.

Aujourd'hui, on croise souvent Fernand avec son scooter 125 cc lorsqu'il fait des courses à Saverne ; il spécifie cependant : « Quand il neige je prends le vélo ! ». Il a bien passé son permis de conduire, mais faute de ne pas avoir trouvé de garage il n'a pas acheté de voiture (voilà une pensée à méditer de nos jours).

Il tient sa forme du fait de ses nombreuses marches en forêt et de son activité de jardinage. Il connaît particulièrement bien le ban communal et surtout les endroits où se cachent les champignons, un sujet sur lequel il est incollable ; il connaît la dénomination en français et en allemand d'une vingtaine de sortes. Ainsi il profite des cadeaux de la nature et il se fait fort d'assurer quotidiennement la cuisine, pour s'octroyer « quand même » un seul plat cuisiné par semaine.

Un autre passe-temps de Fernand est l'astrologie et la lecture ; étant de la génération qui a passé de l'école française à l'école allemande, il lit encore aujourd'hui la version allemande des DNA.

Une délégation du conseil municipal s'est rendue à son domicile pour le féliciter au nom des habitants de la commune et lui remettre un panier garni.



Le mot du Président

Persévérer dans nos efforts !

En complément de notre magazine d'information diffusé en septembre dernier et afin de vous faire suivre l'évolution de la vie de notre collectivité, vous trouverez dans les pages suivantes des sujets qui font l'actualité de notre quotidien.

Nous poursuivons, en effet, notre volonté d'expliquer nos réalisations et de dire « comment nous fonctionnons ». Que ce soit au siège, dans la Maison des Services du Pays de Saverne ou dans les structures d'accueil de la Petite Enfance et de l'Enfance ainsi qu'au centre nautique l'Océanide, il existe une réelle et nécessaire interaction entre tous les services. Vous avez toute légitimité à connaître leur action. Pour ce faire, le site internet en est le meilleur support ; il est régulièrement mis à jour afin de coller à l'actualité.



Trois années de travail en équipe se termineront dans quelques mois avec les élections municipales de mars 2020. Ce « demi mandat » a été dense en termes de travail. Il s'agissait à la fois de poursuivre les actions engagées et d'impulser une nouvelle dynamique.

La composition du « paysage politique » territorial sera donc à nouveau modifiée prochainement, certains maires n'étant plus candidats et de nouvelles listes seront soumises au choix des électeurs. Ce cycle institutionnel est la garantie d'un fonctionnement démocratique de notre société.

Je suis cependant convaincu de l'importance de la continuité de l'action publique, de sa cohérence et de sa clarté. L'économie reste la clef de la vitalité de nos bassins de vie, elle a besoin d'actions structurantes, de liens de proximité avec les entreprises. Il faut ainsi construire dans la durée et persévérer dans les efforts portés par tous les acteurs locaux.

Le projet d'extension de la zone commerciale de Marmoutier dont les travaux vont démarrer prochainement ou encore le déploiement du haut débit sont des exemples de ces projets structurants, portés étape par étape mais toujours dans le respect du but initial.

J'aimerai tout particulièrement qu'il en aille de même dans le cadre du développement de l'entreprise Kuhn installée à la Faisanderie en 2008, qui projette son extension sur un foncier d'environ 30 hectares. Il s'agit actuellement du projet industriel majeur à l'échelle de la Région Grand Est. Localement il trace l'avenir économique de notre territoire car l'entreprise se projette à l'horizon 2045 ! Des démarches sont en cours avec les Communes et l'Etat afin de contribuer à apporter des réponses aux problématiques de compensations écologiques car il est légitime d'évaluer les impacts d'un développement de cette ampleur.

Mais ne pas trouver de solutions et renoncer à la création de centaines d'emplois directement liés à l'industrie et au monde agricole serait un échec collectif. Ce sont ces projets structurants qui pérenniseront l'attractivité économique du territoire et permettront d'aborder l'avenir avec plus de sérénité.

En cette période de fin d'année, à la fois festive et pleine d'interrogations quant au futur, il n'est pas inutile d'en appeler à plus de solidarité et de compréhension entre les humains, cette « empathie » étant souvent le ciment de la réussite des projets les plus ambitieux !

Je vous adresse, Mesdames, Messieurs, chers habitants de notre territoire, mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour la nouvelle année.

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, Dominique Muller.

Arbres fruitiers Haute-tige

La Communauté de Communes vous aide à l'achat.

Engagée depuis 2013 dans l'aide à l'acquisition d'arbres fruitiers haute-tige, la Communauté de Communes du Pays de Saverne poursuit son action avec une nouvelle vague de subventions. L'objectif est de préserver nos vergers et nos paysages, tout en favorisant la bio - diversité de notre environnement.

La première édition, engagée entre septembre et octobre 2019, s'est récemment clôturée avec succès, avec plus de 50 demandes pour près de 255 arbres commandés.

L'édition 2020 démarrera dès le mois de mars, pour s'achever à l'automne, en veillant néanmoins à respecter les périodes de plantation.

Pour toute précision, le dossier de demande d'aide est consultable et téléchargeable sur le site de la CCPS :

<https://www.cc-paysdesaverne.fr/environnement/>

G. LUX, cheffe de service Aménagement, Tourisme & Environnement



Vous souhaitez planter un arbre fruitier haute-tige ?

PARTICULIERS, ASSOCIATIONS, COMMUNES,

La Communauté de Communes du Pays de Saverne
vous accompagne financièrement à hauteur de 50%

Dossier de demande d'aide et Contacts :
www.cc-paysdesaverne.fr/environnement/ • 03.88.71.12.29

 **Pays de Saverne**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

« Ensemble, contribuons à entretenir la biodiversité de notre territoire. »

Le PCAET

De quoi s'agit-il ?

L'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territoriale a été rendu obligatoire par la loi de transition énergétique pour la croissance verte LTECV (article L.229-26 du code de l'environnement), pour tous les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 20.000 habitants. La CC du Pays de Saverne collabore avec les autres collectivités à l'échelle du Pays de Saverne Plaine et Plateau afin de se doter de ce programme d'actions destiné à lutter localement contre le réchauffement climatique et contribuer à l'accord de Paris de 2015 sur le climat, accord qui vise à contenir le réchauffement de la planète sous les 2°.

Le PCAET se veut un outil de coordination de la stratégie de transition énergétique du territoire, il aborde notamment les sujets suivants :

- Qualité de l'air
- Adaptation au changement climatique
- Potentiel de séquestration du CO2
- Sobriété énergétique
- Optimisation des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
- Développement des réseaux de chaleur et de froid

- Réduction des Gaz à Effet de Serre
- Développement des possibilités de stockage des énergies
- Développement des énergies renouvelables

Coordonné par le PETR du Pays de Saverne « Plaine et Plateau » et mis en œuvre par les collectivités territoriales (Communautés de communes du Pays de Saverne, Hanau-La Petite Pierre et de l'Alsace Bossue), il se décline en actions (y compris communication, sensibilisation et animation), inscrites dans le temps, portées par un responsable, définissant un objectif et précisant les moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre.

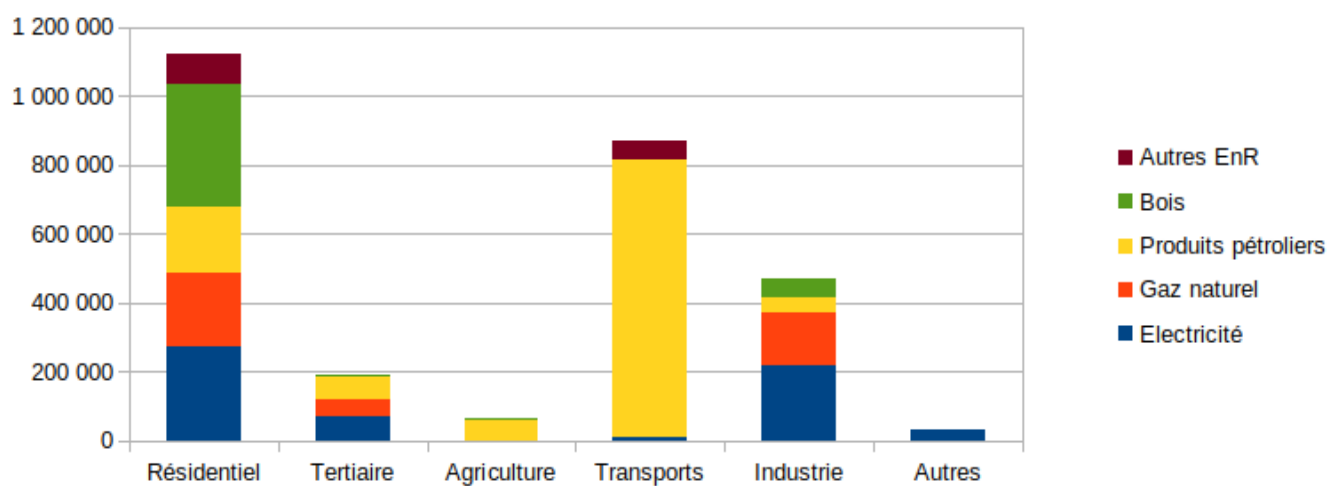
Et concrètement ? Sur notre territoire ?

Le diagnostic a été mené par les bureaux d'études CLIMAT MUNDI – Objectif Carbone missionnés par le PETR ; il a permis de mettre en évidence des premiers axes stratégiques d'interventions. L'objectif global serait de réduire de 45 % les émissions de CO₂ d'ici 2030 pour arriver à 0 émission en 2050. Ceci implique notamment de réduire massivement la dépendance au pétrole dans la consommation d'énergie liée aux transports, aux déplacements, et au chauffage des habitations. Les principaux leviers d'actions sont la production d'énergies renouvelables, l'évolution des transports et des véhicules, l'amélioration des performances thermiques des constructions... Ceci suppose des évolutions significatives de nos modes de vie, des modèles d'aménagement et d'urbanisme. Autant de défis qui sont également l'occasion de relocaliser l'économie liée à la production d'énergie, de préserver notre environnement et de faire évoluer les pratiques agricoles.

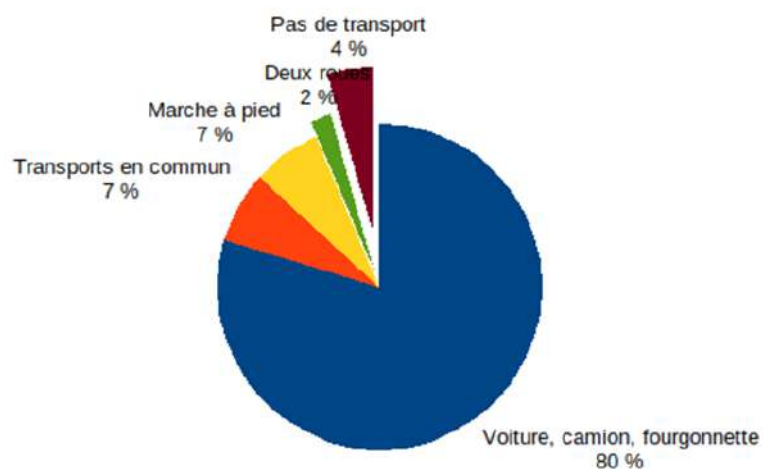
Voici quelques données, permettant de mieux saisir la situation climatique du territoire du Pays de Saverne et du territoire du PETR (CC du Pays de Saverne, Hanau-La Petite Pierre et de l'Alsace Bossue).

G. LUX, cheffe de service Aménagement, Tourisme & Environnement.

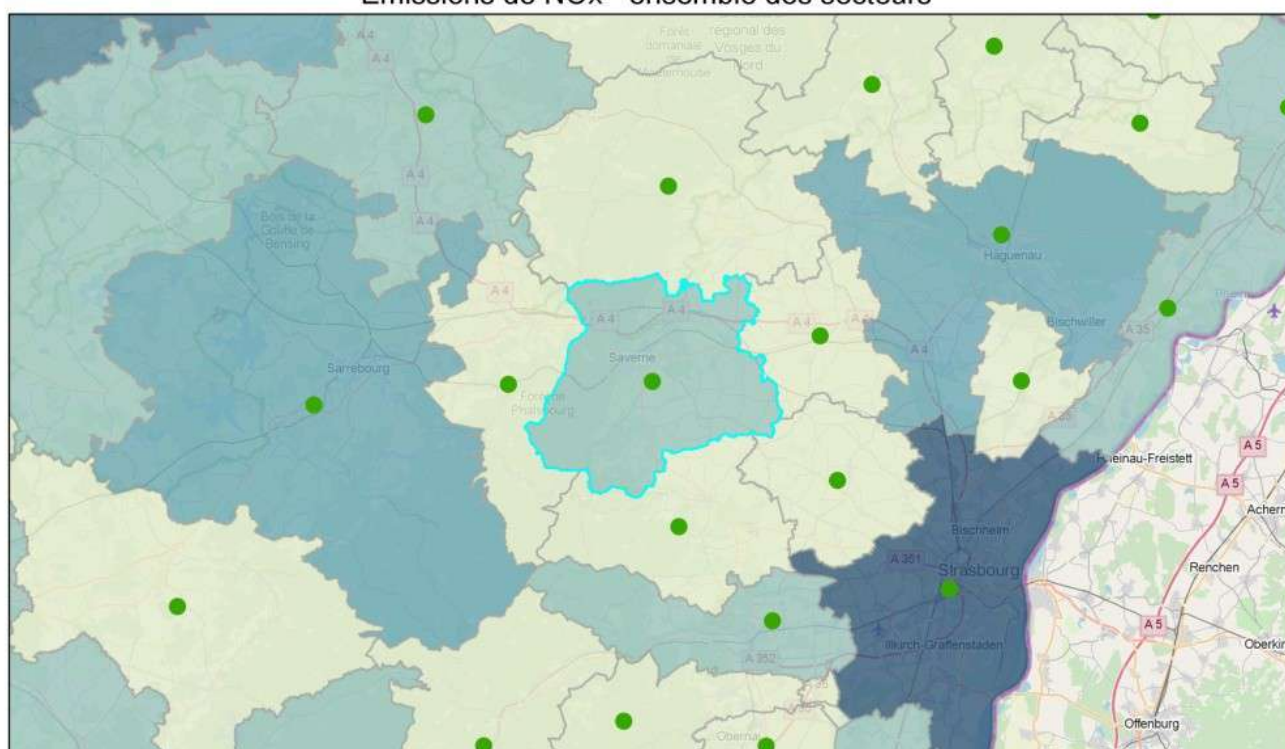
Répartition des consommations d'énergie finale par secteur et par énergie en MWh d'énergie finale (Source : Atmo 2016, distributeurs d'énergie 2017, Objectif Carbone)



Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2015 (Source : Insee)



Emissions de NOx - ensemble des secteurs



08/11/2019 à 13:11:11

Taux d'évolution en % Emissions en 2017 en tonnes

Taux d'évolution en %	Emissions en 2017 en tonnes
< -10%	< 369
	369 – 782
	782 – 1 585
	1 585 – 2 945
	> 2 945

1:577,791
0 3.25 6.5 13 mi
0 5 10 20 km
Map data © OpenStreetMap contributors, Map layer by Esri

Web AppBuilder for ArcGIS
Map data © OpenStreetMap contributors, Map layer by Esri

Comette

Le Transport à la Demande du territoire du Pays de Saverne

Conformément à son projet de territoire, la Communauté de Communes du pays de Saverne gère un service de transport à la demande : Comette.

Elle intervient en vertu d'une délégation de compétence la Région Grand Est et bénéficie d'une subvention de celle-ci pour financer cette offre de transport sur réservation.

Dans sa finalité Comette permet à toutes les personnes ayant des besoins de mobilité de se déplacer sur le territoire, notamment celles qui ne disposent pas de moyen de transport ou ne sont plus en capacité de conduire un véhicule. De nombreuses personnes âgées ont recours à Comette pour faire des courses, accéder aux soins médicaux ou tout simplement retrouver leur famille. Les jeunes sont également les bienvenus, le transport à la demande peut les aider à se déplacer pour leurs loisirs, job d'été et stages.

Ce service représente une solution pertinente pour les territoires périurbains et ruraux, lorsque les transports en commun ne couvrent pas l'ensemble des communes.

Le transport à la demande est une offre de transport public qui s'adapte au mieux aux demandes individuelles et ne fonctionne que lorsqu'une réservation a été enregistrée, au plus tard la veille pour le lendemain.



Contactez directement le conducteur au 03 88 71 78 82

Lundi 14h-18h

Du mardi au vendredi 8h-12h 14h-18h

Samedi 8h-12h

3€ le trajet/25€ pour un carnet de 10

F. AVELINE, directeur général adjoint

Mobilité responsable

Etude d'implantation de bornes électriques

Amorcée avec l'élaboration du Plan Vélo, la démarche de la Communauté de Communes du Pays de Saverne en faveur des mobilités se poursuit, notamment avec le projet d'implantation de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire.

Afin de valider les implantations pressenties et de faire apparaître d'éventuelles autres implantations, l'ES met à disposition de la CCPS son application « mobilite-electrique.es.fr. »

Vous disposez d'un véhicule électrique ou prévoyez d'en acquérir un ? N'hésitez pas à vous connecter et nous faire part de vos propositions d'implantation de bornes de recharge !

G. LUX, cheffe de service Aménagement, Tourisme & Environnement.

Et vous, où aimeriez-vous recharger votre véhicule électrique ?

Prenez quelques minutes pour nous indiquer les emplacements pour recharger votre véhicule électrique qui vous simplifieraient la vie.

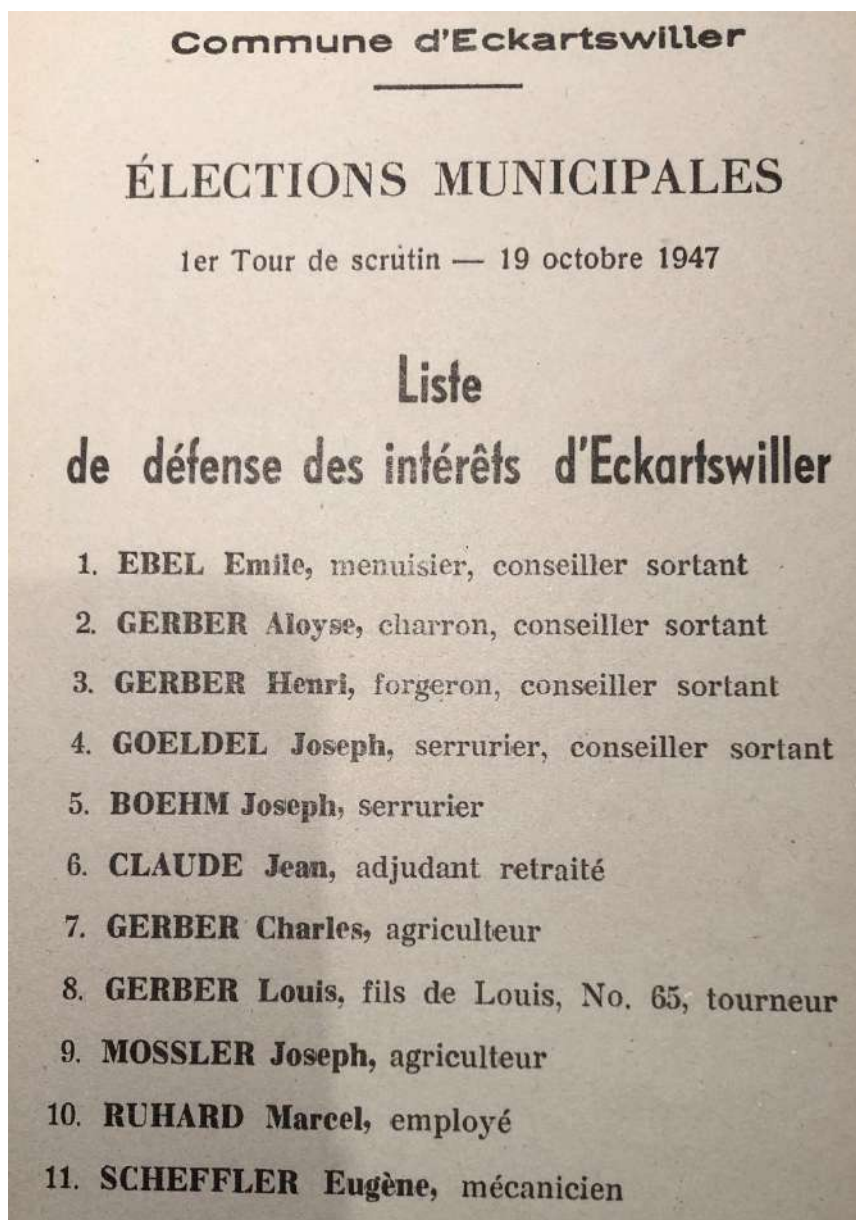
1. Vous repérez rapidement les bornes de recharge autour de vous
2. Vous proposez les emplacements où vous souhaiteriez en voir de nouvelles.
3. Vous êtes notifié dès qu'une nouvelle borne de charge est installée !

Rendez-vous sur mobilite-electrique.es.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

La page d'histoire et de Mémoire

La liste des élections municipales d'après guerre ... il y a plus de 70 ans, des noms bien connus, que nos anciens d'aujourd'hui ont dû côtoyer.



Sur la page suivante, un petit clin d'œil à Tomi Ungerer qui nous a quitté le 9 février de cette année.



Tomi Ungerer



Alsace, terre battue

La liberté, c'est avant tout le droit de l'individu à sa propre identité.

L'égalité, c'est l'harmonie entre les différences qui se complètent.

La fraternité se crée dans le respect de l'identité des autres.

Pour le jacobinisme centraliste français avec son idéal de citoyens identiques issus d'un moule scolaire, ceci est anathème !

Pour faire de nous Alsaciens, une région de Kugelhopfs et de Dumkopfs docilisés, la France

de l'après-guerre a commis, un assassinat culturel. Par le biais de l'enseignement, elle s'est acharnée à nous déraciner de nos origines qui sont germaniques. Même s'il est préférable que nous soyons les Allemands de la France plutôt que les Français

de l'Allemagne, nous n'en sommes pas moins stigmatisés, nous sommes les Ploucs am Rhein,

jadis tout simplement des sales boches !

Ceci a changé avec le rapprochement franco- allemand, un miracle historique sans précédent

et de plus avec une Europe intégratrice.

Je ne dis plus que l'Alsace c'est comme des cabinets, toujours occupée... La décentralisation

en France a fait des progrès.

L'Alsacien est une langue alémanique, analogue au vieil allemand. Nulle part en France, vous ne trouverez des localités comme Ichtratzheim ou Souffelweyersheim heureusement intraduisibles, comme Rappschwihir donc Rappelsweiler gallinisé en Ribeauvillé.

De la langue d'Oc, celle de Mistral, premier Prix Nobel de Littérature, il ne reste qu'un cours asséché à la faculté d'Hex en Brofence. Il n'en reste que l'accent du midi.

Ce destin nous est-il réservé ?

C'est la dernière chance pour que les Alsaciens de souche et même de couche, adaptés donc adoptés, trouvent enfin le courage d'affirmer et de se battre afin de préserver notre particularisme sans le mettre en conserve.

Malgré les directives européennes, la France rébarbative s'obstine à ne pas reconnaître officiellement l'existence de notre parler.

De tous les organes humains, la langue rose et sans rides est la seule qui garde sa fraîcheur jusqu'à la mort (avec un peu d'effronterie, je l'espère).

Cette langue si précieuse a été réduite en état de limace par une république qui sous forme de

« libération » a tout fait pour nous débarrasser de notre vice ancestral, considéré comme un charabia incompréhensible aux oreilles de nos aliborons républicains.

Pour ma part, j'ai toujours été fier de mes horichines, de mon haxan, je suis un fidèle Halsachien.

J'aboie en allemand, je jappe en français et je grogne en alsacien et si je grogne c'est aussi pour mordre les fesses d'une Marianne gallinacée qui nous impose avec arrogance, sa suffisance et son dédain. J'en éprouve de la tristesse, de la colère et du dégoût.

Strasbourg est le sphincter de la France et nous sommes les premiers à être les témoins de ses indigestions.

L'Alsace située dans son colon est bien colonisée, intestinalement parlé, les Français sont de l'intérieur et nous du postérieur.

Je ne monte pas à Paris, j'y descends. Avec l'indécence d'être ce que je suis.

Je fais appel aux Halsachiens de former une meute, sans émeutes, mais dans une dignité ferme

et imperméable pour sauver les quelques beaux restes qui s'étiolent.

Pour cela, commencez à parler l'alsacien avec

vos enfants. Parlez-le entre vous et soutenez les institutions qui l'enseignent. L'allemand figure

dans l'enseignement primaire. Il faut poursuivre les efforts dans ce domaine. De l'alsacien à l'allemand il n'y a qu'un changement de prononciation. Et nous savons que le bilinguisme est un atout primordial surtout en considérant notre proximité économique avec nos voisins.

Cela suffit gomme ça pour le moment.

Si l'Alsace est une terre battue par l'histoire, ce n'est pas à nous de nous laisser abattre.

Une terre battue n'en reste pas moins labourable.

Ceci dit, en mémoire de Germain Muller et Adrien Zeller qui comme beaucoup d'autres se sont engagés pour notre région.

Tomi UNGERER A Strasbourg le lundi 7 septembre 2009





L'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.